



Déclarations et Discours

N^o 81/15

LA POLITIQUE ÉTRANGÈRE COMMENCE AU SERVICE DES INTÉRÊTS NATIONAUX POUR ABOUTIR À LA PARTICIPATION À L'ACTION INTERNATIONALE

Discours du Secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Mark MacGuigan, prononcé le 15 juin 1981 à la Chambre des communes, à Ottawa.

Le premier ministre, M. Trudeau, a parlé avec éloquence de l'instabilité et de la pauvreté dans le monde, ainsi que de la nécessité de trouver des moyens d'améliorer le sort de près d'un milliard d'habitants de notre planète qui vivent dans des conditions presque inhumaines. Il a par ailleurs souligné les liens d'interdépendance qui unissent de plus en plus le Canada au reste du monde.

Les événements qui se déroulent au delà de nos frontières revêtent une importance de plus en plus grande pour tous les Canadiens. Il n'y a guère de collectivité qui ne subisse l'influence des événements à l'extérieur du pays. Il y a quelques années encore, il n'en était pas ainsi. Notre économie est maintenant fermement liée à celle du monde. Notre destin et celui du monde sont plus inséparables que jamais.

Dans ces conditions, il devient encore plus urgent d'instaurer l'ordre et la stabilité dans le monde. Ce n'est plus une abstraction. Nous ne sommes plus simplement un pays prospère et lointain que bordent trois océans et qui occupe l'extrémité nord d'un continent isolé. Notre pays est étroitement tributaire de l'étranger. Les répercussions des événements dans le monde ne s'arrêtent pas à nos frontières. Elles les franchissent et se font sentir aux quatre coins de notre pays.

Le monde offre au Canada, comme à tous les autres pays, des perspectives assorties d'obligations. Les événements qui se déroulent au delà de notre territoire concourent ou nuisent à l'exécution de nos objectifs nationaux. Une interdépendance mondiale accrue modifie l'équilibre des perspectives et des obligations. La façon dont les problèmes mondiaux sont réglés revêt une importance capitale pour un pays comme le Canada qui est étroitement lié au reste du monde et en est donc tributaire.

On peut dire que la politique étrangère commence au service des intérêts nationaux pour aboutir à la participation à l'action internationale. Comme l'a déclaré le Gouvernement dans un document paru en 1970 et intitulé *Politique étrangère au service des Canadiens*, la politique étrangère est le prolongement, à l'étranger, de la politique nationale. Qui plus est, elle est l'expression, dans le monde, de nos valeurs nationales fondamentales telles que la liberté, la démocratie, les libertés civiles, la paix, la justice, et enfin le progrès social et économique.

Il nous faut, bien entendu, chercher à atteindre nos objectifs nationaux dans une perspective internationale car il n'est plus possible de les atteindre dans l'isolement. Il faut au contraire y parvenir en toute harmonie au niveau international et grâce à une action concertée par le biais des principales associations auxquelles nous appartenons,
